Synthèse des préconisations opérationnelles **pour renforcer l'impact des actions**

Concernant les actions/activités évaluées › pages 6 à 11

Activité 1 :
Les visites de proximité des + de 80 ans
(Dispositif NINAA)

1. **Travailler la communication en amont des visites** pour limiter au maximum les refus de contact (état des lieux de la communication actuelle).
2. **Réfléchir à la pérennité du dispositif** (maitien de l'utilisation de services civiques ou évolution vers des emplois plus durables ?). Si celui-ci devait être interrompu, définir des alternatives adaptées pour continuer d'accompagner les personnes concernées.

Activité 2 :
La prévention contre l'isolement et la perte d'autonomie
(+ de 60 ans)

1. **Réfléchir au déploiement d'activités itinérantes** au sein des quartiers, afin de toucher les publics les plus éloignés des dispositifs existants.
2. **Ajouter des ateliers qui favorisent le lien intergénérationnel** et diversifier les activités proposées (integrant des animaux).
3. **Mettre en place un guichet unique d'information** au sein du Pôle Sénior à destination des personnes âgées afin de les orienter au mieux, en fonction de leur besoin, vers des services et/ou professionnels.
4. **Renforcer la communication sur les actions du Pôle Sénior via des supports adaptés** aux personnes âgées, afin d'améliorer la lisibilité de l'offre et le renouvellement des publics.

Activité 3 :
Une offre de logement pour les personnes âgées autonomes
(Résidence Autonomie La Salève)

1. **Mobiliser un spécialiste en gérontologie**, en capacité d'évaluer régulièrement le niveau d'autonomie des Résidents (GIR).
2. **Élaborer un projet d'établissement de la résidence autonomie**, afin de formaliser les orientations, les objectifs de service et les modalités de fonctionnement.
3. **Mettre en place un plan de formation des agents,** ciblé sur les besoins du secteur (accompagnement du vieillissement, posture professionnelle, gestion des situations complexes).

Concernant les actions/activités évaluées › pages 12 à 15

Action 4 :
Le développement d'une offre de logement inclusive
(Résidence MonaLisa)

1. **Anticiper la définition du projet de vie sociale et partagée**, en précisant les objectifs, les principes de fonctionnement et les modalités de participation des futurs résidents.
2. **Clarifier dès en amont le rôle, les missions et le positionnement de l'animateur-coordinateur**, afin d'en faire un acteur central de la dynamique collective et de l'intégration des habitants.
3. **Accompagner la création de l'association de résidents**, en prévoyant un appui méthodologique au démarrage pour faciliter son appropriation et sa pérennité.
4. **Veiller à une articulation étroite avec les autres dispositifs de la politique seniors** (Pôle Seniors, CCAS, partenaires, associations, institutions).

Activité 5 :
Le développement du partenariat

1. **Consolider le lien avec les associations du territoire**.
2. **Structurer davantage le cadre partenarial**, en clarifiant les rôles, les modalités d'intervention et les circuits de coordination entre acteurs.
3. **Poursuivre l'animation de la coopération territoriale**, afin de maintenir une dynamique collective et favoriser le partage d'expériences.

Concernant les finalités présentées › pages 16 & 17

Finalité 1 :
Prévenir l'isolement et la perte d'autonomie

1. **Réaliser un courrier ou un livret sur les risques et les solutions** de l'isolement et la perte de l'autonomie, puis l'envoyer aux **personnes de plus de 60 ans**.

Finalité 2 :
Lutter contre l'isolement social

1. **Interroger le ciblage du dispositif** afin de mieux repérer les situations d'isolement au-delà des plus de 80 ans et au-delà du simple critère de l'âge : **→ Actions de repérage élargies aux 65 ans et +**
2. **Créer un dispositif d'alerte territoriale** permettant aux acteurs locaux et habitants de signaler des situations d'isolement.